

**Réformes des rythmes scolaires : "Le gouvernement serait bien inspiré de revoir sa copie "
(Olivier Dartigolles, PCF)**

Aujourd'hui à Paris, les enseignants du primaire et des écoles élémentaires expriment massivement leur mécontentement sur le fond et sur les conditions de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Dans de très nombreuses communes, les dernières semaines ont été marquées par des expressions, venant de professeurs, d'agents des collectivités intervenant dans les écoles et de leurs organisation syndicales, de parents d'élèves, d'élus, qui témoignent de réelles préoccupations dont le gouvernement doit tenir compte.

Les zones d'ombres qui subsistent, alors que le ministre ne cesse de mettre la pression pour qu'un maximum d'écoles raccourcissent les journées de la semaine et adoptent la semaine des quatre jours et demi dès la prochaine rentrée scolaire, donnent aujourd'hui le sentiment d'une réforme bâclée, pour correspondre au tempo de l'acte 3 de la décentralisation.

Sans vision claire concernant les missions de l'éducation Nationale et celles des communes, elle risque d'aggraver les inégalités territoriales, d'avoir comme conséquences l'externalisation et la privatisation rampante d'une partie des enseignements, voire leur disparition.

Ces logiques sont au cœur de la réforme. Car interpréter l'échec scolaire en termes de « rythmes », c'est faire des enfants les responsables, auxquels l'école ne pourrait que proposer des objectifs inégaux, plus ou moins rapides selon leurs acquisitions extrascolaires, alors que l'école peut permettre à chacun d'acquérir ce qui est nécessaire à la réussite scolaire. Penser en termes de « rythmes », c'est supprimer du temps de classe dans chaque journée pour transférer ces missions en direction des collectivités ou du privé, alors que l'on peut créer les conditions pour que l'école se fasse à l'école.

Si cette modification des rythmes scolaires provoque de telles réactions, c'est qu'elle est jugée, à ce stade, comme une nouvelle dégradation des conditions de travail des enseignants et des autres personnels.

Les conditions du débat ne sont pas réunies pour une application de cette réforme dès la prochaine rentrée. Le gouvernement serait bien inspiré de revoir sa copie en commençant par une tour de table réunissant tous les acteurs concernés.

Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF,

Paris, le 22 janvier 2012.